

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 22 (1884)
Heft: 35

Artikel: Le vélocipède
Autor: D.B.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-188347>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

menant à sa suite une quinzaine de chiens, il rencontre un baudet qui chemine lentement vers la ville, chargé d'une cargaison de gibier, lièvres, lapins, canards. Soudain l'idée lui vient de prendre place parmi ces cadavres, certain que nul ne viendra le chercher en pareille compagnie. Il saute dans un des paniers, s'y blottit et attend les événements. La meute, arrivée sur les lieux, s'empporte après la bourrique. Le propriétaire accourt pour défendre son bien. Surviennent les piqueurs qui lui aident à donner une correction aux harpillons indignes qui prennent change sur la mort. Un coup de sifflet commande le retour, et, le péril passé, notre espiègle saute légèrement à terre aux yeux du marchand stupéfié, qui s'imagine déjà que la résurrection s'est mise parmi ses morts.

Toutes ces ruses, hélas ! n'empêchent pas que l'existence du lièvre ne soit une série perpétuelle d'angoisses et de terreurs... Ce que nous venons de raconter ne devrait-il pas suffire à désarmer le chasseur ?

Le vélocipède.

On le rencontre maintenant partout, sillonnant avec rapidité nos grandes routes, se faisant jour, avec une adresse infinie, au milieu des voitures et des piétons, accomplissant des merveilles d'équilibre, sous l'impulsion d'un adroit cavalier.

Cet élégant et rapide appareil de locomotion est le plus souvent à deux roues (bicycle) ; avec trois roues (tricycle), il a plus de stabilité ; il est aussi plus confortable, mais il court beaucoup moins vite. Le bicycle est, pour ainsi dire, l'appareil classique, c'est celui qui excite le plus d'étonnement. Le promeneur en quête de distractions, le passant affairé, même l'indifférent, s'arrêtent pour suivre d'un œil curieux cet étrange véhicule, que l'on pourrait appeler la voiture démocratique, et qui paraît appelé à résoudre le problème de la locomotion personnelle à bon marché.

La question des vélocipèdes, après avoir excité, à sa première apparition, un rire homérique, est entrée dans la voie de la réflexion. Cette voiture hardie et bizarre a pris rapidement droit de cité parmi nous ; elle a ses termes techniques, ses fabricants spéciaux, ses professeurs et ses partisans enthousiastes. Elle est même devenue un prétexte de paris. Des courses ont été organisées un peu partout et désormais les vélos auront leur piste comme les chevaux de course, avec prix et couronnes. C'est une affaire de temps.

Le vélocipède s'est promptement généralisé parmi nous, il n'est presque pas de localité un peu importante qui n'ait quelques véloces à mettre sur le pavé. Jusqu'à présent, il n'a guère été qu'un objet d'amusement, mais viennent quelques perfectionnements et nous le verrons entrer dans une phase plus sérieuse, et appelé à rendre de véritables services.

Le vélocipède n'est pas si nouveau qu'on veut bien le dire. Sa première apparition date de 1808, époque où il fut inventé et où on essaya de le naturaliser ; mais l'appareil était loin de se présenter sous des dehors bien brillants ; il était monté sur

des roues très basses, et le cavalier devait prendre son point d'appui en posant directement le pied sur le sol. Un tel mécanisme était rudimentaire ; aussi tomba-t-il sous les coups du ridicule.

En 1830, M. Dreuze perfectionna la machine de 1808, en assurant au cavalier le point d'appui sur l'essieu des deux roues et créa ainsi le vélocipède actuel. Deux Anglais l'ont perfectionné au point d'en faire l'élégante voiture que nous voyons aujourd'hui.

Le même instrument reparut plus tard sous une autre forme. C'était une petite voiture, montée sur trois roues, et recevant son impulsion d'un levier mu par les mains de la personne assise sur le siège. Cette machine réussit mal, en raison de la difficulté qu'on éprouvait à la diriger et de la fatigue qu'elle imposait au conducteur.

C'est par un simple changement de mécanisme que l'on a formé le tricycle, si beau et si commode.

D. B.

Une officier nous communique l'instruction suivante relative à la jumelle militaire. Cet échantillon de français fédéral dépasse tout ce que nous avons vu jusqu'ici, en ce genre :

INSTRUCTION

à se servir

de la

Jumelle militaire n° 291.

Puissance 4 fois.

L'on tire les coulants *b* de la jumelle tout à fait par la main, en saisissant la petite disque *a*, prend la jumelle devant les yeux et la met au point par le ressort *c*, jusqu'on a obtenu le plus grand degré de la netteté de l'image ; pour cet effet il ne faut que quelques tournolements parce que le petit tube *e* sortant du tube *c* n'a une longueur que de 12 millimètres. Quand on a mis au point sur une distance de 500 mètres c'est suffisant pour chaque distance plus éloignée, et même des objets plus rapprochés se présentent encore entièrement clairs et nets, pourvu que la distance de l'objet ne soit pas plus petite que 200 mètres. Mettre au point sur une moindre distance que 500 mètres ne se fait pas. Après l'usage de l'instrument on repousse les coulants, *sans changer du ressort*, dans la monture en pressant sur la disque *a* et met la jumelle dans l'étui, qui est assez haut pour la recevoir même avec le ressort tout à fait vissé en dehors. Conséquemment on n'a besoin pour nouvel usage que de tirer les coulants *b* par la main pour avoir mis au point la jumelle à chaque objet.

Onna bouna finition.

Lâi a dè totès sortès dè dzeins dein lo mondo : dè clliào qu'ont bouna concheince et dè clliào que n'èin ont min, ào que n'èin ont que 'na crouie. Po clliàosiquie, y'èin a onna bouna eimpartià que sont dza pounâi dein stu mondo et que sè laissent tsezi leu mémo dein lo perte que l'aviont crosâ po lè z'altro.